

# CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 8 juillet 2021

à 19h30 à la salle Dulcie September

## ORDRE DU JOUR

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 27 mai 2021.  
Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°056  
au n°081.**

**Conventions signées par le maire du n°062 au n°095.**

### FINANCES

- Redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS
- Renégociation emprunt DEXIA crédit local MPH266304EUR001 et MIN258381EUR001 par la SFIL – budget principal
- Contraction des financements à hauteur de 10 000 000€ auprès d'organismes bancaires – budget principal
- Subvention communale à l'association « NORDIK&CO » de Nangis au titre de l'année 2021

### DIRECTION GENERALE

- Mise à jour de la convention d'occupation - Déchetterie de Nangis
- Tarifs de la municipalisation des activités du centre aquatique

### CULTURE

- Tarifs des activités culturelles à compter du 1er septembre 2021
- Dépenses à imputer au compte 6232 du budget principal
- Dépenses à imputer au compte 6232 du budget annexe des activités culturelles

### POLICE MUNICIPALE

- Convention Maître-chien

### RESSOURCES HUMAINES

- Instauration de l'indemnité d'administration et de technicité pour les agents relevant du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale

**Question(s) diverse(s)**

**Question(s) orale(s)**

**Les séances du conseil municipal sont publiques**

**Le maire,**  
Nolwenn LE BOUTER

